

BULLETIN ARTISTIQUE.

DE LA NOUVELLE SALLE DES ASSISES. — DES VITRAUX DE LA CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR
A SAINT-JEAN. — DU BADIGEON DU BAS-CHOEUR DE SAINT-JEAN.

L'inauguration de la salle des assises du Palais de-Justice vient de se faire, et il a été donné au public d'apprécier cette nouvelle partie d'un si déplorable monument ; on est choqué, dès l'entrée, par la profusion des ornements et le bariolage des couleurs, dont l'éclat et le peu d'harmonie sont tels que, joints à l'abondance avec laquelle la lumière entre dans la salle, ils produisent l'éblouissement au bout de quelques minutes; le blanc, le jaune et le rouge, les couleurs les plus offensantes pour la vue, sont celles qui dominent. L'architecte qui paraît avoir eu en vue de se conformer aux idées classiques sur l'art grec, beaucoup plus que de faire un monument adapté à sa destination, est tout à fait sorti de ces chères traditions en prodiguant à l'intérieur l'ornementation polychrome. Quoiqu'en aient pu dire de récents systèmes sur la coloration des temples et des statues grecques, il est certain *a priori*, et cela peut se déduire de l'ensemble de l'esthétique des grecs, qu'à la belle époque de l'art, la sculpture et l'architecture grecque étaient monochromes, l'or seul se mêlait au marbre et à l'ivoire dans les statues, et les traces de badigeon bleu ou rose que l'on remarque sur les colonnes et les frises de quelques anciens temples, ont été ajoutées pendant les époques de décadence. Le fanatisme d'art grec qui a présidé à la construction du Palais de-Justice, sans produire autre chose qu'une œuvre hybride, qui n'est appropriée à aucun service, aurait dû avoir au moins pour résultat de modérer l'emploi des marqueteries de marbre et des tentures éclai-